



**LA COMMUNE DE VIARMES (5 299 habitants)  
RECRUTE UN MUSICIEN INTERVENANT  
AU SEIN DE SON ECOLE DE MUSIQUE  
A TEMPS NON COMPLET A RAISON  
DE 6/20<sup>ème</sup> HEBDOMADAIRES  
GRADE : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE  
VOIE STATUTAIRE OU A DEFAUT CONTRACTUEL**

Sous la responsabilité de la Directrice de l'Établissement culturel, vous interviendrez en milieu scolaire et au sein de l'École Municipale de Musique ou tout autre structure permettant le développement personnel et artistique (crèche, maisons de retraite...) pour l'éveil à la musique dans le cadre du projet d'établissement.

**Missions principales :**

Assurer les interventions pédagogiques musicales en milieu scolaire dans les écoles publiques de la commune et coordonner des projets musicaux en partenariat entre les établissements scolaires et l'École Municipale de Musique : éveil à la musique, découverte des instruments, travail en concertation avec les équipes enseignantes sur l'illustration et la promotion du parcours pédagogique du Parc du Hêtre Pourpre

Être la personne « ressource » auprès des professeurs des écoles : conseils techniques, recherche, conception, réalisation et proposition de supports pédagogiques

Participer, de façon spontanée et active, aux projets de diffusion et à la vie de l'EMM visant à développer la transversalité pour contribuer au développement culturel de la ville, en concertation avec les partenaires de la Ville ou dépendant d'autres tutelles,

Assurer selon les besoins pédagogiques de l'EMM, des missions d'enseignement en Formation Musicale ou Eveil

S'impliquer dans la réflexion pédagogique et contribution à l'évolution de l'enseignement par la recherche de pédagogies innovantes

**Qualités requises :**

Solides compétences pédagogiques et artistiques dans le domaine vocal et/ou instrumental

Dynamisme, curiosité, créativité

Placer l'élève au centre des actions et proposer un enseignement partagé de la musique en favorisant le développement et le bien-être de l'élève

Préparer et coordonner les contenus pédagogiques de l'ensemble des interventions en fonction des demandes en les adaptant au public concerné

Être capable de proposer des interventions sur les thématiques diverses et variées (ex : percussions corporelles, création d'instruments, mouvement et rythme, chant choral, conception d'un petit spectacle)

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe : travailler en collaboration avec les directeurs et les équipes pédagogiques et administratives des différentes structures d'enseignement

Sens des relations humaines, sens du service public

Disponibilité et sens de l'initiative

**Conditions de recrutement :**

Nombre d'heures effectives de travail hebdomadaires : 6 heures.

A défaut de l'obtention du concours d'assistant d'enseignement artistique, le candidat devra être titulaire du DUMI.

Rémunération statutaire + Prime annuelle (sous conditions d'ancienneté) + avantage CNAS.

**POSTE A POURVOIR AU 1 septembre 2021**

Les candidatures sont à transmettre (lettre manuscrite+ C.V.) à l'attention de Monsieur le Maire, par voie postale :

Place Pierre Salvi, BP 10, 95 270 Viarmes

et par courriel [rh@viarmes.fr](mailto:rh@viarmes.fr) et [emm-direction@viarmes.fr](mailto:emm-direction@viarmes.fr)

Renseignements auprès des Ressources Humaines au 01 34 09 26 25.